

*Initiatives ministérielles*

entendu que trois des provinces les plus riches, trois des provinces ayant les plus importantes ressources, trois des provinces les plus en mesure d'apporter leur aide, se sont vu demander d'augmenter leur contribution pour que l'augmentation de notre participation soit plafonnée à 5 p. 100.

Cela correspond à ce que certains d'entre nous souhaitent depuis nombre d'années, c'est-à-dire arrêter d'appliquer uniformément les programmes, arrêter d'appliquer dans tout le pays un même programme qui ne répond pas aux besoins de tout le pays. C'est un moyen de reconnaître que certaines provinces sont plus en mesure de contribuer que certaines autres, qu'encore aujourd'hui, certaines provinces ont des besoins plus importants que d'autres.

Lorsque mes collègues des provinces atlantiques ont vu le budget, ils ont admis que le gouvernement avait trouvé un moyen de ne pas imposer de solution universelle, mais d'adapter la solution aux divers besoins du pays, afin de tenir compte de la générosité constante des provinces qui sont capables de payer: l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario. C'est quelque chose que nous apprécions beaucoup, qui commande notre respect et dont nous apprenons le maintien avec bonheur. Ces provinces doivent tenir bon, parce que nos besoins sont toujours là.

Cependant, en voulant s'attaquer à cette énorme dette que les Canadiens supportent et en reconnaissant la nécessité de restreindre les dépenses, on n'a pas demandé aux provinces de l'Atlantique de contribuer au Régime d'assistance publique du Canada.

Le financement des programmes établis a été accru de 6,3 p. 100 cette année. Vingt milliards de dollars sont censés être affectés aux soins de santé et à l'enseignement postsecondaire. Le FPE n'a pas été consacré exclusivement à ces deux programmes depuis 1977. Le financement a été établi dans ce but, mais le gouvernement de l'époque, dans sa sagesse, a décidé qu'il n'était pas nécessaire de consacrer les fonds à ces programmes spéciaux. Il a peut-être pris la bonne décision.

Pour contribuer à la réduction du déficit, nous avons déclaré que les taux par personne du FPE seraient maintenus au niveau de 1989-1990. Ils continueront d'augmenter avec la population. On s'attend à ce que ces fonds augmentent de 1 p. 100 l'an prochain. C'est ce qu'il faudrait reconnaître comme notre contribution à nous, de la région de l'Atlantique.

• (1610)

Je voudrais parler de l'enseignement postsecondaire. La contribution du gouvernement du Canada et des contribuables d'un bout à l'autre du pays, dans ce cas-ci à Terre-Neuve et au Labrador, ne se limite pas au FPE. Peu de gens savent que 25 p. 100 des fonds que l'APECA dépense à Terre-Neuve et au Labrador sont consacrés aux établissements d'enseignement postsecondaire. Nous soutenons non seulement l'économie, nos jeunes et les étudiants, mais le système lui-même.

La Planification de l'emploi comporte une myriade de programmes dont un des grands bénéficiaires, outre les personnes visées, sont les établissements d'enseignement postsecondaire. Ce sont eux qui assurent la formation.

Dans la circonscription de St. John's—Est que je représente, nous avons pu aider l'école de métiers de l'île Bell à survivre en finançant un nouveau programme qu'elle offre. Nous faisons appel aux établissements comme celui-là, partout à Terre-Neuve et au Labrador, pour offrir de la formation dans le cadre du programme de développement de l'emploi, mais plus particulièrement dans celui du programme d'intégration professionnelle. Des programmes de formation formidables sont nés des programmes d'intégration professionnelle et d'aide à l'innovation. Les sommes allouées vont directement aux établissements et permettent d'en soutenir les activités. Ainsi, les enseignants gardent leur emploi et les immeubles et les salles de cours continuent de servir. De plus, on peut ainsi offrir le perfectionnement professionnel qui est si indispensable au développement de notre économie et dont ont tant besoin les personnes qui sont tributaires de l'activité économique.

Je voudrais dire quelques mots au sujet de la péréquation. Terre-Neuve et le Labrador, comme le reste des provinces de l'Atlantique, reçoivent beaucoup plus, presque deux fois plus, dans le cadre du système de péréquation que des transferts au titre du FPE. Cela devrait augmenter, et le fera certainement sous l'effet de la croissance économique, d'encore 4 p. 100 ou un peu plus. C'est plus que le taux de croissance des programmes gouvernementaux. À Terre-Neuve et au Labrador, nous avons un peu plus de 900 millions de dollars par année qui échappent aux effets du budget dans ce programme. Cette somme grossit sans cesse. Alors, lorsqu'on parle de compressions, n'oublions pas qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, de compressions. On peut parler de croissance limitée, mais certainement pas de compressions.

Quarante-six p. 100 du budget de Terre-Neuve et du Labrador provient de ces trois programmes, sans compter les paiements de transfert versés directement aux parti-